

Les débuts de la télégraphie électrique en Belgique.

Source : (http://www.geuzeinfo.com/telegraphy/index.php?option=com_content&view=article&id=84:les-debuts-de-la-telegraphie-electrique-en-belgique&catid=39:articles&Itemid=93) - Extraits

1. Historique.

En Belgique Adolphe Quetelet (mathématicien astronome) directeur de l'observatoire, situé à Saint-Josse-ten-Node (près de la porte de Schaerbeek), fournit une contribution importante quant à la notoriété et l'introduction de la télégraphie. Il devient l'intermédiaire entre les inventeurs anglais William Cooke et Charles Wheatstone et l'état belge et les aide à obtenir une licence d'exploitation.

Dès 1840 Wheatstone fait déjà une première démonstration de son appareillage.

Cependant il lui faut attendre jusqu'au 23 décembre 1845 avant qu'il ne reçoive une concession pour installer des télégraphes le long de la ligne de chemin de fer Bruxelles-Nord - Malines - Anvers.

Cette liaison faisait usage du télégraphe à deux aiguilles, représenté et décrit plus loin, et fut ouverte au public le 9 septembre 1846.

La Belgique était de ce fait un des premiers pays au monde ayant installé un système de télégraphie. L'usage en fut logiquement réservé à ceux pour qui la vitesse était primordiale. C'était en premier lieu les chemins de fer et les boursiers.

Les autres utilisateurs étaient un nombre limité des commerçants, ainsi qu'une petite partie de la presse. Le prix pour expédier un télégramme de 20 mots coûtait à cette époque 1 franc, le salaire journalier d'un ouvrier...

De 1846 à 1850 la télégraphie en Belgique (toujours limité à la ligne le long des voies du chemin de fer Bruxelles-Nord - Malines - Anvers) était entre les mains de la société privée « Compagnie du Télégraphe Electrique » de Messieurs Cooke et Wheatstone. A l'origine, les autorités Belges ne voulaient pas participer à la construction et l'exploitation de ces lignes. Wheatstone reçut une concession pour 21 ans et dut installer les lignes télégraphiques à ses frais. Une des conditions d'exploitation était que la ligne devait être à la disposition des chemins de fer gratuitement et en permanence. L'exploitation ne fut pas rentable, et en 1850, celle-ci fut reprise par l'Etat. La loi du 4 juin 1850 constitue la première ébauche de ce qui s'appellera plus tard le "monopole" d'Etat.

En 1845 Cooke et Wheatstone avaient un droit préférentiel de 2 ans pour une éventuelle extension de leur ligne télégraphique le long du reste du réseau du chemin de fer. Mais en 1850 ce droit était venu à expiration.

Quetelet fut désigné par le gouvernement pour la négociation de la reprise.

Etant donné que l'exploitation était déficitaire le montant du rachat fut fixé sans difficulté à 60.000 francs. Le 6 octobre 1850 la commission compétente décida d'exploiter le télégraphe à cadran de Cooke et Wheatstone avec l'intention de les fabriquer. Etant donné que celui-ci n'utilisait pas de code et qu'il était facile à manipuler, il ne nécessitait pas la formation ou l'embauche de personnel spécialisé.

Outre le télégraphe à cadran du français Breguet, (infra II. Les appareils et leurs technologies), utilisé entre autre sur la ligne Bruxelles-Paris, on achetait aussi des appareils de Siemens & Halske. De même le belge Polydoor Lippens d'Ekloo, développa et fabriqua pendant cette période divers télégraphes à cadran.

A partir des années 1850 le développement du réseau se passe comme suit:

- 1850: de Malines vers Gand, Bruges et Ostende; de Bruxelles vers Liège et Verviers.
- 1851: de Bruxelles vers Mons — Quiévrain et via Valenciennes vers Paris; de Verviers vers Aix la Chapelle et plus loin vers la Prusse. De ce fait, Bruxelles devint donc le point de transit entre l'Allemagne et la France .
- 1852: d'Anvers via Breda vers Amsterdam. Et de Gand vers Middelkerque,
- 1853: via le câble sous-marin vers Douvres. Du fait que Douvres était relié depuis un an avec Calais il était donc possible de télégraphier entre l'Angleterre et l'Allemagne via Bruxelles.

Bruxelles devint ainsi un maillon important dans un réseau restreint Européen. Cela conduisit au véritable départ d'une exploitation rentable. De plus le trafic télégraphique intérieur du pays augmenta sensiblement, grâce à une diminution successive des tarifs. En 1852 il y a 26 bureaux de télégraphie, nombre qui sera doublé en 1853. En 1858 il y en a déjà 146 et 2407 en 1872. Ce qui fait de la Belgique un des pays ayant la plus grande densité de bureaux et de lignes. En 1852 les communiqués boursiers représentent 60% du trafic télégraphique et le commerce à peine 19%. Une année plus tard cette relation sera renversée, soit 56% pour le commerce et 27% pour la bourse.